



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/104
12 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 18 d) de la liste préliminaire*

NOMINATIONS AUX SIÈGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Confirmation de la nomination de membres
du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose :

"Article 20

Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale."

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

M. Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite)**

Mme Francine Bovich (États-Unis d'Amérique)*

M. Aloysio de Andrade Faria (Brésil)**

M. Jean Guyot (France)*

M. Takeshi Ohta (Japon)*

M. Yves Oltramare (Suisse)***

* A/51/50.

M. Emmanuel Noi Omaboe (Ghana)***

M. Stanislaw Raczkowski (Pologne)**

M. Juergen Reimnitz (Allemagne)***

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 1996.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 1997.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 1998.

3. Le mandat de Mme Bovich et de MM. Guyot et Ohta venant à expiration le 31 décembre 1995, l'Assemblée générale sera appelée, à sa cinquante et unième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1997.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Le Secrétaire général propose de procéder de même à la cinquantième et unième session.
